

Commune de Villecerf

Séance du C.C.A.S.

16 janvier 2021

Présents :

- **Élus** : François DEYSSON, Mélanie LAMOTTE, Charles-Louis DE ROYS, Emmanuel CENDRIER
- **Non élus** : Laetitia CENDRIER, Jacques DELANNOY
- **Invitées du conseil des sages** : Pascale LENFANT, Rebecca PEAKE

Personnes excusées et pouvoirs :

- Jacques ILLIEN donnant pouvoir à François DEYSSON
- Sadia GRANA donnant pouvoir à Mélanie LAMOTTE
- Nadia LEFAY
- Béatrice de ROYS-ROBINSON
- Corinne SKRZYP
- Josette MUGUET

Secrétaire de séance : Mélanie LAMOTTE a été élue secrétaire de séance.

1. Validation du compte-rendu de la séance du 3 octobre 2020

Le compte-rendu est validé à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Retour sur le colis de Noël

2.1. Non-conformité des truffes fantaisie

Trois personnes ont signalé une anomalie sur le paquet de truffes fantaisie du colis SOLO : Anne-Marie Dugied, Jacqueline Manguy, Maria Aniceto. Il n'y a qu'un amas de chocolat informe dans le sachet. Nous ne connaissons pas l'origine de l'anomalie. Peut-être est-ce lié au retard de livraison de 4 jours.

Une réclamation est en cours auprès de l'entreprise Valette.



2.2. Insatisfaction relative à la distribution des colis 2020

Début janvier, Corinne Zorzi demande à la mairie un colis de la part de et pour Marie-Louise Zorzi, alors que celle-ci ne l'avait pas pris l'année passée. Mélanie Lamotte et François Deysson prennent l'initiative de lui remettre un colis (acheté chez Carrefour Market), considérant qu'elle avait pu oublier sa décision passée et qu'il s'agit d'un cas isolé.

Mais plus tard, Madame Bertauche s'étonne auprès de Anne-Marie Dugied de ne pas avoir reçu son colis. Elle avait refusé le colis les années passées parce qu'elle participait au repas des aînés, mais ne comprend pas qu'il n'ait pas été distribué à tous en 2020 puisque le repas a été annulé. Elle souhaite donc recevoir le colis 2020. D'après elle, d'autres personnes dans son cas partagent son avis.

L'ancienne équipe avait précisé aux aînés que leur décision initiale de prendre ou refuser le colis était définitive, à moins qu'ils ne se manifestent pour modifier leur choix.

Cependant, au vu de la situation sanitaire exceptionnelle, l'argument avancé par Madame Bertauche est entendu par le C.C.A.S. ; l'une des missions du C.C.A.S. est en effet de maintenir le lien social, lequel est mis à mal par la situation sanitaire.

Les membres du C.C.A.S. sont interrogés sur la réponse à apporter à cette requête. Trois solutions sont proposées vis-à-vis des ayants-droits non bénéficiaires en 2020 (15 personnes au total) :

1. Indiquer simplement qu'ils seront re-questionnés sur leur choix pour le colis 2021
2. Leur offrir un bon d'achat en compensation
3. Leur offrir le colis de Noël 2020 ce mois-ci.

Le C.C.A.S., à la majorité des membres présents et représentés, se prononce pour le choix numéro 3 (5 voix pour le choix 3, contre 1 voix pour le 2 et 2 voix pour le 1)

Des colis complémentaires seront donc commandés auprès de Valette.

Pour simplifier la distribution, il sera demandé à ces personnes de venir chercher leur colis en mairie, à moins qu'elles ne puissent pas se déplacer.

En milieu d'année, un nouveau courrier sera envoyé à tous les ayants-droits 2021 pour connaître leur choix. Il pourra être renvoyé tous les ans si le C.C.A.S. le juge nécessaire.

3. Point COVID 19

3.1. Information sur la vaccination

François Deysson fait partie de la cellule préfectorale COVID-vaccination.

Pour la Seine-et-Marne, deux surgélateurs permettent le stockage des vaccins avant déploiement ; ils sont situés à Meaux et à Melun. Il y aura 12 centres de vaccination (dont Montereau, Nemours, Fontainebleau), plus des centres volants.

Le message à faire passer auprès de nos administrés qui attendent la vaccination : il faut être patient (en raison notamment des retards de livraison)

Une communication importante est déjà déployée sur la page Facebook de Villecerf, l'application Panneau Pocket et dans la presse écrite.

Une communication plus ciblée, via un courrier sous enveloppe nominative dans les boîtes aux lettres, sera déployée dans le courant de la semaine prochaine.

4. Point sur les appels aux personnes vulnérables

Les appels des personnes inscrites au registre Canicule-Covid (10 personnes) se poursuivent sur une base mensuelle (appelants : Laetitia Cendrier, Emmanuel Cendrier, Mélanie Lamotte).

5. Questions diverses

Fête du village prévue le 26 et 27 juin 2021 : faut-il inclure une action à destination des aînés en particulier ?

La palette d'activité proposée permettra à chaque âge de trouver son bonheur : des expositions d'art, de la musique, des animations autour du patrimoine, de l'environnement, des jeux... Si Annie Vanneste veut bien ouvrir son jardin, elle pourrait également proposer, comme précédemment, un salon de thé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h25.

Signatures

François Deysson, président	Mélanie Lamotte, vice- présidente	Jacques Illien (pouvoir à F.D.)	Louis de Roys	Emmanuel Cendrier	Nadia Lefay (absente)
Béatrice de Roys Robinson (absente)	Jacques Delannoy	Corinne Skrzyp (absente)	Sadia Grana (pouvoir à ML)	Josette Daniel (absente)	Laetitia Cendrier